




O T A N



*In. J. J. J.*

N A T O



SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, PARIS, XVI - Téléphone : KLEber 50-20

COMMUNIQUE DE PRESSE M1(64)4

Pour diffusion immédiate  
le 14 mai 1964

COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil de l'Atlantique Nord a tenu à La Haye, du 12 au 14 mai 1964, sa session de printemps au niveau ministériel.

2. Les Ministres ont examiné la situation internationale. Ils ont étudié l'examen politique annuel sur l'état de l'Alliance présenté par le Secrétaire Général. Ils ont souligné la nécessité de l'Alliance Atlantique, qu'ils considèrent comme une garantie indispensable de la paix, de la sécurité et, par là même, du progrès économique et social.

3. Les Ministres ont marqué leur détermination d'aboutir à une détente réelle dans les relations internationales. Bien qu'au cours des derniers mois, aucune crise sérieuse ne se soit produite en Europe, l'URSS n'en a pas moins continué à tenter d'exercer sa pression par des moyens divers. Les pays communistes déploient toujours de multiples efforts pour étendre leur système à l'ensemble du monde. Les causes fondamentales de la tension subsistent donc.

4. En particulier, aucune solution n'a encore été trouvée aux problèmes de l'Allemagne et de Berlin. Le Conseil a réaffirmé sa conviction qu'une solution juste et pacifique du problème de l'Allemagne ne pourra être élaborée que sur la base du droit à l'autodétermination. Il a estimé qu'il faut profiter de toute occasion qui permette de tenir compte du désir du peuple allemand de voir s'effectuer sa réunification dans la liberté, assurant ainsi une paix durable en Europe centrale. Cette question continuera à être examinée. Le Conseil a également réaffirmé que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne est le seul gouvernement librement et légitimement constitué en Allemagne et, de ce fait, habilité à parler au nom de l'Allemagne et à représenter le peuple allemand dans les affaires internationales. En ce qui concerne Berlin, l'Alliance s'en tient aux termes de sa déclaration du 16 décembre 1958.

5. Les Ministres ont noté avec satisfaction que des mesures limitées ont été prises récemment pour freiner la course aux armements. Ils ont exprimé à nouveau leur désir de voir aboutir un règlement des problèmes essentiels du désarmement, mais constaté que les perspectives à cet égard demeureront lointaines tant que l'URSS refusera d'admettre des mesures de contrôle et d'inspection efficaces.

6. Dans les circonstances actuelles, les membres de l'Alliance ont le devoir d'améliorer l'ensemble de leurs moyens de défense. Ils renforceront leur unité en développant la consultation politique. Ils accroîtront leurs efforts dans le domaine économique pour élever leur niveau de vie ainsi que celui des peuples moins favorisés.

7. Les Ministres, se référant à la résolution antérieure concernant l'étude des problèmes militaires et économiques posés par la défense de la région sud-est de l'OTAN, ont exprimé le vœu que les conclusions de cette étude leur soient soumises lors de la prochaine session ministérielle.

8. Les Ministres ont exprimé les préoccupations que leur cause la situation dans cette région, du fait des désordres qui se poursuivent à Chypre. Ils ont réaffirmé le plein appui de leurs gouvernements à l'égard des efforts que l'Organisation des Nations Unies a décidé d'entreprendre en vue de rétablir l'ordre public et à ceux du médiateur désigné par cette Organisation pour rechercher une solution concertée du problème.

9. Les Ministres ont exprimé leur profond regret du prochain départ de M. Dirk U. Stikker, qui a annoncé son intention de se démettre de ses fonctions de Secrétaire Général de l'Organisation. En rendant hommage à celui qui fut aussi l'un des signataires du Traité de l'Atlantique Nord en 1949, ils lui ont exprimé leur vive reconnaissance pour les services exceptionnels qu'il a rendus à l'Alliance.

10. Le Conseil a invité M. Manlio Brosio, ancien Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre de la Défense d'Italie, actuellement Ambassadeur d'Italie à Paris, à prendre la succession de M. Stikker au poste de Secrétaire Général de l'Organisation à dater du 1er août 1964. M. Brosio a fait savoir au Conseil qu'il acceptait cette désignation.

11. La prochaine session ministérielle se tiendra à Paris en décembre 1964.